



Conditions Générales d'utilisation Actions de formation

Organisme de Formation No. 53350928835

La Vie des Parents

Un cadre clair, professionnel et cohérent avec notre exigence qualité

Document	Conditions générales d'utilisation – Actions de formation
Organisme	La Vie des Parents
Version	Mars 2026
Champ	Formations inter, intra, distancielles et hybrides
Référence	Document de cadrage contractuel, pédagogique et organisationnel

Le présent document précise les conditions d'information, d'accès, d'organisation, de déroulement, de suivi et de contractualisation des actions de formation proposées par La Vie des Parents. Il s'inscrit dans une logique de clarté, de qualité de service, de conformité aux exigences Qualiopi et de cohérence avec l'identité clinique, pédagogique et institutionnelle de l'organisme.

Il s'adresse aux commanditaires, aux participants, aux financeurs et aux partenaires, afin de rendre lisibles les engagements de l'organisme, les règles de fonctionnement applicables et les modalités de mise en œuvre des prestations de formation.

1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions s'appliquent à l'ensemble des actions de formation proposées par La Vie des Parents, qu'elles soient réalisées en inter-entreprises, en intra-structure, en présentiel, à distance ou en format hybride.

Elles précisent le cadre général de la relation entre l'organisme de formation, le commanditaire et les participants, sans se substituer aux documents contractuels propres à chaque action : devis, convention ou contrat de formation, programme, convocation et règlement intérieur lorsqu'il est applicable.

En cas de contradiction entre le présent document et un document contractuel spécifique signé entre les parties, les stipulations du document contractuel prévalent pour l'action concernée.

2. Publics concernés et nature des actions

Les formations de La Vie des Parents s'adressent principalement aux professionnels de la petite enfance, de l'enfance, de l'adolescence, du médico-social, du social, de l'éducation et de l'accompagnement des familles.

Les actions proposées visent le développement des compétences professionnelles, le soutien à l'analyse des pratiques, l'amélioration de la qualité de l'accueil, le renforcement des postures professionnelles et la régulation des dynamiques institutionnelles.

Selon les besoins identifiés, les contenus peuvent être issus du catalogue de formation ou faire l'objet d'une adaptation sur mesure.

3. Information préalable et analyse du besoin

Avant toute contractualisation, La Vie des Parents recueille les éléments nécessaires à la compréhension de la demande : contexte, public visé, enjeux de terrain, attentes du commanditaire, contraintes organisationnelles, objectifs professionnels recherchés et, le cas échéant, besoins spécifiques de certains participants.

Cette phase d'analyse peut prendre la forme d'un entretien, d'un échange écrit, d'un questionnaire de positionnement ou d'un recueil d'informations complémentaires auprès du commanditaire.

Elle permet de vérifier l'adéquation entre la demande, les objectifs visés, les modalités pédagogiques proposées et les conditions concrètes de réalisation de l'action.

4. Contenus communiqués avant l'entrée en formation

Selon la nature de l'action, les informations transmises peuvent comprendre notamment : l'intitulé de la formation, ses objectifs professionnels et pédagogiques, le public concerné, les prérequis éventuels, la durée, les modalités d'accès, les conditions tarifaires, les modalités d'évaluation, les contacts utiles et les conditions d'accessibilité.

Le programme détaillé, la convocation, les éléments logistiques ou le lien de connexion sont communiqués dans un délai compatible avec la bonne préparation de l'action et en fonction de l'organisation retenue avec le commanditaire.

5. Modalités d'accès, inscription et délais

Les conditions d'inscription et les délais d'accès sont déterminés en fonction du format de la formation, de la disponibilité des intervenants, du calendrier convenu avec le commanditaire et du temps nécessaire à la préparation pédagogique et administrative de l'action.

Pour les actions intra, l'inscription relève généralement du commanditaire. Pour les actions inter ou les inscriptions individuelles, l'entrée en formation est confirmée après validation des conditions administratives, logistiques et financières applicables.

L'organisme se réserve la possibilité de reporter une action si les conditions nécessaires à sa réalisation ne sont pas réunies. Dans ce cas, le client ou les participants concernés en sont informés dans les meilleurs délais.

6. Accessibilité et prise en compte des besoins spécifiques

La Vie des Parents porte une attention particulière à l'accessibilité de ses prestations. Toute situation de handicap, de maladie ou tout besoin spécifique pouvant avoir un impact sur le suivi de la formation est invité à être signalé en amont.

Les besoins exprimés sont étudiés afin d'identifier, dans le cadre de la prestation prévue, les aménagements pédagogiques, organisationnels, matériels ou temporels pouvant être envisagés.

Lorsque la formation se déroule dans les locaux de La Vie des Parents à Rennes, les conditions d'accès du site sont précisées aux participants. Lorsque la formation a lieu chez le client ou à distance, les conditions d'accessibilité sont examinées avec le commanditaire et les personnes concernées.

7. Intervenants et cadre pédagogique

Les actions de formation sont animées par des professionnelles qualifiées, principalement psychologues cliniciennes et formatrices professionnels du milieu de la Petite Enfance et de l'Enfance, ou, lorsque cela est pertinent, par des intervenants partenaires sélectionnés pour leurs compétences, leur expérience de terrain et leur cohérence avec le cadre de travail de La Vie des Parents.

Les formations reposent sur une pédagogie structurée, participative et professionnalisante, pouvant articuler apports théoriques, analyses de situations, études de cas, échanges de pratiques, supports écrits, mises en réflexion, outils d'appropriation et, lorsque cela est pertinent, séquences à distance.

8. Déroulement, assiduité et règles de participation

Le déroulement de chaque action est précisé dans le programme et rappelé au démarrage de la formation. Sauf mention particulière, les horaires de référence sont de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

La participation active, le respect du cadre proposé, des horaires, des personnes présentes, des règles de civilité et de la confidentialité des situations évoquées sont attendus de chaque participant.

L'assiduité fait l'objet d'un suivi par feuille d'émargement papier ou électronique, ou par tout autre dispositif de traçabilité adapté au format de la formation. Toute absence, retard ou départ anticipé doit être signalé dès que possible.

9. Moyens pédagogiques et logistiques

Les moyens mobilisés sont définis en cohérence avec les objectifs de la formation : supports pédagogiques, projection, paperboard, ressources documentaires, outils numériques, études de cas, exercices, quiz ou autres modalités favorisant l'appropriation des contenus.

Lorsque la formation est organisée sur le site du commanditaire, celui-ci veille, sauf stipulation contraire, à mettre à disposition un espace et des conditions matérielles compatibles avec la qualité de la prestation.

10. Évaluation, satisfaction et suivi

Selon la nature de l'action, l'évaluation peut comprendre un positionnement initial, des temps de vérification des acquis en cours de session, des exercices d'appropriation, des études de cas, des quiz, une évaluation finale de l'atteinte des objectifs et un recueil de satisfaction.

Un retour avec le commanditaire peut également être organisé lorsque cela est pertinent. Les appréciations recueillies nourrissent la démarche d'amélioration continue de La Vie des Parents. À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation ou de présence peut être remise selon l'organisation retenue.

11. Tarifs et documents contractuels

Les tarifs applicables sont ceux communiqués dans le devis, la proposition commerciale, le programme ou le catalogue en vigueur au moment de la commande. Ils peuvent varier selon la nature de l'action, le format retenu, le niveau de personnalisation, le lieu d'intervention et les frais annexes éventuels.

Toute commande donne lieu, selon les cas, à l'émission d'un devis, d'une convention de formation ou d'un contrat de formation précisant les conditions financières, organisationnelles et pédagogiques de la prestation.

12. Modification, report, annulation et aléas

Toute demande de modification, de report ou d'annulation doit être portée à la connaissance de La Vie des Parents dès que possible afin d'en étudier les conséquences organisationnelles, pédagogiques et financières.

En cas d'aléa indépendant de la volonté de l'organisme, notamment indisponibilité d'un intervenant, contrainte logistique majeure ou événement empêchant le déroulement normal de l'action, La Vie des Parents se réserve la possibilité d'adapter les modalités de réalisation, de proposer un report ou, à défaut, d'annuler la session concernée.

Les conditions particulières applicables en matière de report, de remplacement de participant, d'annulation ou de facturation sont précisées dans les documents contractuels transmis au client.

13. Confidentialité, données et propriété des supports

Les échanges intervenant dans le cadre de la préparation et de la réalisation des formations sont traités avec discrétion professionnelle. Les participants s'engagent à respecter la confidentialité des situations, témoignages ou cas concrets évoqués pendant la formation.

Les supports pédagogiques remis aux participants sont réservés à leur usage dans le cadre de la formation suivie. Ils ne peuvent être reproduits, diffusés ou exploités sans l'accord préalable de La Vie des Parents, sauf mention contraire.

14. Réclamations et amélioration continue

Toute difficulté, insatisfaction, demande d'ajustement ou réclamation peut être transmise à La Vie des Parents par courriel ou par téléphone. Chaque retour fait l'objet d'un examen attentif afin de proposer une réponse adaptée et d'alimenter l'évolution des pratiques et des outils.

L'organisme inscrit cette écoute dans une démarche d'amélioration continue fondée sur l'analyse des besoins, la qualité de la relation, la fiabilité des engagements pris et l'utilité réelle des actions menées.

15. Contact

La Vie des Parents – 167 Route de Lorient, Parc Monier, Immeuble Artémis (2ème étage), 35000 Rennes – 07 88 61 01 36 – contact.laviedesparents@gmail.com – www.laviedesparents.fr